



# Bulletin communal de Colombier

2019



## SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	2
INFOS UTILES	3 ,4
TRANSPORTS	5
BUDGET	6
ÉTAT-CIVIL	7
EAU	8
SPANC; PIG; FORET	9
CIMETIERE	10,11
TRAVAUX	12
POMPIERS	13
ADMR; 3 RIVIERES	13
ECOLE	14
OGEC/APE	15
ANCIENS	16
PÉTANQUE/CHASSE	17
DREAM	18
PUBS	20
CALENDRIER DES FETES	20

Chers(es) administrés(es),

Nous sommes avec mon équipe municipale dans la dernière ligne droite de notre mandat. En mars 2020 prendra fin notre engagement d'élus de proximité. Mais d'ici là, nous devons continuer à gérer le quotidien, les travaux en cours, faire en sorte que tout suive son cours normalement, malgré toutes les difficultés que l'on peut rencontrer. Nous avons dans nos campagnes comme dans les villes une très forte majorité de gens formidables, avec un savoir vivre exceptionnel et parfois ce n'est pas toujours le cas avec des personnes qui oublient trop souvent qu'elles ont aussi des devoirs avant d'avoir des droits.

Concernant les gros travaux, ils sont achevés. La salle des fêtes, le réseau d'eau, l'enfouissement des lignes 20 000 VOLTS par Enedis. Quant à la fibre optique il reste quelques maisons non éligibles (pastille rouge). Les services du Siel font tout pour que les usagers soient raccordés le plus tôt possible sachant qu'ils ont entre 6 et 12 mois de retard dans les travaux.

Nous avons cette année réalisé un revêtement goudron sur le chemin de la Crapaudière. Un élagage a été réalisé bénévolement par les élus, notre employé et les utilisateurs sur la piste Thélis Colombier. Un engagement de principe a été discuté entre élus des deux communes concernées pour la réfection du dernier tronçon.

Nous avons décidé à l'unanimité lors d'une réunion de conseil de classer le chemin de la Sarrazinière et l'impasse des Vials qui sont des chemins ruraux en voie communale: cela permettra de bénéficier des aides du Conseil Départemental pour les goudronner.

La gestion de l'eau potable et de l'assainissement devrait rester communale car c'est aussi le souhait d'une majorité de communes de la CCMP, jusqu'en 2026, s'il n'y a pas de changement bien sûr. Nous avons en projet de capter une 4<sup>e</sup> source au lieu dit Bois Girard afin de pallier à toute éventuelle sécheresse entre autre, et de mettre à disposition de l'eau pour les quelques maisons proches de Colombier.

Je terminerai ma page d'écriture avec des mots de remerciements pour nos deux employés Catherine et Eric qui font un travail remarquable, mes adjoints toujours disponibles et motivés, à toute l'équipe municipale, à l'ensemble des personnes qui chaque jour animent notre village par le biais des associations, ou de leur travail tout simplement. Je souhaite la bienvenue à toutes les nouvelles familles qui se sont installées sur notre commune, et au nom de l'équipe municipale, bonne et heureuse année 2019 à toutes et à tous. Nous avons une grande pensée pour toutes les personnes qui ont des difficultés de santé, d'argent, celles et ceux qui souffrent de solitude, nous leur souhaitons une meilleure année 2019.

J.P.VALLOT



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mercredi : 9h - 12h  
Vendredi : 14h - 16h

Téléphone : 04 77 51 54 23  
Fax : 04 77 51 59 27  
Mail : colombier.mairie@wanadoo.fr

Éric Faverjon, agent technique :  
06 81 98 51 74  
efaverjon@wanadoo.fr

PERMANENCES DU MAIRE  
Mercredi : 10h - 12h  
Vendredi : 14h - 16h

### ÉLUS

Jean-Paul Vallot :  
04 77 51 55 69 / 06 20 91 61 74  
vallot.jp@gmail.com

René Oriol :  
04 77 51 57 85 / 06 79 84 80 58  
oriol.rene@libertysurf.fr

Jean-Luc Rouchouze :  
04 77 51 58 40 / 06 29 58 40 55  
jean-luc.rouchouze@orange.fr

## HORAIRES DÉCHETTERIE BOURG-ARGENTAL

du 16/09 au 14/05 : lundi, vendredi : 14h-17h  
mercredi, samedi : 10h-12h/14h-17h  
du 15/05 au 15/09 : lundi, vendredi : 14h-18h  
mercredi, samedi : 10h-12h/14h-18h

## CABINETS INFIRMIERS

Saint-Julien-Mol-Mol. : 04 77 52 05 96  
Bourg-Argental : 04 77 39 64 16

Les plaques portant le numéro des maisons n'ont pas  
toutes été retirées. Elles vous attendent en mairie.

## ÉLAGAGE DES BORDS DE ROUTES

Tous les ans des campagnes d'élagage des bords de  
routes sont effectuées avec les riverains. Merci à ceux qui  
collaborent. Rappelons que les arbres doivent être  
éloignés de 2m de la route et qu'aucune branche basse  
ne doit gêner la circulation.  
Ici route de la Crapaudière.



## TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Tarifs résidents : (chauffage compris)

- 300 euros pour le week end
- 200 euros pour la journée
- 110 euros la 1/2 journée

Tarifs non-résidents : (chauffage compris)

- 400 euros pour le week end
- 300 euros pour la journée
- 210 euros la 1/2 journée

Caution 500 euros dans les 2 cas

## TARIFS DE LOCATION DES TERRAINS DE LOISIR ET BUVETTE

Résidents : 60euros / Autres : 70euros

# NOUVELLES DISPOSITIONS CONCERNANT LE FEU

Désormais la mairie ne fournira plus d'autorisation de feu (sauf circonstances exceptionnelles faisant l'objet de dérogations en préfecture)

La mairie envisage l'achat d'un broyeur qui permettrait d'éliminer les petites branches encombrantes. Vous trouverez ci-contre des conseils pour composter vos déchets verts et les transformer en terreau fertile!

## Le brûlage à l'air libre est interdit.

C'est une pratique polluante, cause d'incendies, qui peut être avantageusement remplacée par le compostage des déchets végétaux ou leur transport en déchèterie : brûler 50 kg de végétaux pollue autant que faire 13000 km avec un véhicule diesel récent !

Une contravention de **450 euros** peut être appliquée aux contrevenants.



## OPERATION PILAT VERT LE 16 MARS

Pour le nettoyage de la Commune, Rendez-vous en mairie à 9h (sacs poubelles et gants fournis)

## COMMENT TRANSFORMER SES DECHETS VEGETAUX EN TERREAU FERTILE:

Le compostage en tas: on récupère tout au long de l'année les déchets végétaux qu'on stocke dans un coin du jardin : les feuilles, les tontes de gazon, les déchets alimentaires, le fumier des lapins, des poules, la paille usagée, les branches broyées, les orties qui sont un excellent activateur de compost...

Au printemps, on fait un tas (cordon triangulaire) d'un bon mètre de haut et aussi long que nécessaire, soit en mélangeant les différents matériaux, soit en faisant des couches successives qu'on arrose à chaque fois. Au bout d'une semaine, on remanie le tas qui commence à fermenter, en mettant au coeur du nouveau tas ce qu'il y avait sur les bords de l'ancien. On peut protéger le sommet du tas avec une bâche pour qu'il ne soit pas lessivé par les pluies. On laisse mûrir jusqu'au printemps suivant.

On profitera des premières tontes d'herbe verte pour attaquer le chantier: elles améliorent la fermentation du tas qui se transforme plus rapidement en terreau.

Si on a peu de déchets on peut utiliser un bac à compost. On les met dans le bac au fur et à mesure de leur production et on récupère le compost mûr par le bas du bac (mais ça marche aussi bien sans bac!).



Colombier est desservi par la ligne de car Bourg-Argental / St-Étienne-Bellevue. Le tarif est de 2 euros. On trouvera les horaires complets de la ligne en mairie, sur les poteaux installés aux arrêts, ou sur Internet.

[https://www.loire.fr/upload/docs/application/pdf/2018-11/lr\\_I02\\_2018.pdf](https://www.loire.fr/upload/docs/application/pdf/2018-11/lr_I02_2018.pdf)

### Le car pour St-Étienne passe à Colombier :

-En semaine, tous les jours :

- . Les matins: à 6h41 et à 7h50
- . Les après-midi: à 17h45 et 19h10
- . En plus le mercredi un car passe à 13h52 et le jeudi à 11h27

-Le week-end :

- . Le Samedi, il n'y a que 3 cars : 7h50 ; 13h52 et 17h45
- . Le dimanche un seul car à 19h10

*-Pendant les vacances, en semaine les cars passent à 7h50 ; 11h27 ; 17h45 et 19h10 ; le samedi à 7h50 ; 13h52 ; 17h45, et le dimanche 19h10. Le car du jeudi de 11h27 est maintenu.*

### Le car venant de St-Étienne et desservant Bourg-Argental passe à Colombier :

-En semaine, tous les jours :

- . à 7h03 ; 8h26 ; 18h27 et 19h31
- . En plus le mercredi un car passe à 13h20, le jeudi à 13h43

Le week-end :

- . Le samedi il y a 3 cars : à 8h26; 13h13 et 18h23
- . Le dimanche un car à 18h23

*-Pendant les vacances ; en semaine : 8h26 ; 18h25 et 19h37; le samedi : 8h26 et 18h25 ; le dimanche 18h25. Le car du jeudi à 13h43 est maintenu.*



La bibliothèque est ouverte les deuxièmes dimanches du mois de 10h à 10h30.

## SOIREES JEUX

Depuis deux ans des soirées jeux ont été organisées par Elisabeth Méjean à la salle des fêtes.

Devant la réussite de ces événements, la mairie met à disposition la bibliothèque les seconds et derniers vendredi de chaque mois à partir de 19h30.

Apportez vos jeux, pour passer un moment ensemble. Aucune inscription n'est nécessaire.



## DENEIGEMENT

En complément du traitement des routes à la pouzzolane, la mairie peut fournir ce matériau aux particuliers afin qu'ils puissent se dégager sur de petites distances: se renseigner en mairie.

Pour circuler en toutes circonstances à Colombier, village de moyenne montagne, des pneus neige sont indispensables.

## BUDGET PRINCIPAL

### Dépenses de fonctionnement

Entretien voirie - Déneigement	14184
Assurances	3363
Maintenance	5167
Carburant	1165
Téléphonie - Internet mairie	1874
Energie-Electricité	2047
Salaires, Indemnités élus, Charges soc.	59175
Cotisation service incendie	7084
Intérêts des emprunts	11996
Instruction dossiers urbanisme	595
Subvention école OGEC	17796
Subvention école APPEL	1000
Contrat enfance jeunesse - Esp. Déome	1625
Ecole de musique	650
ADMR	100
Souvenir Français	15
Fêtes et cérémonies	1494
Fournitures d'entretien et administratives	2954
Dotation de compensation CCMP	3035
Scolarité publique	6000
Taxe foncière	2394

### Recettes de fonctionnement

Contributions directes	50937
Dotation globale de fonctionnement	39385
Dotation de solidarité rurale	37107
Dotation élu local	2972
Taxe additionnelle droits de mutation	19845
Fond péréquation intercommunal	4505
FCTVA	477
Dotations diverses	9431
Loyers apparts, terr. loisirs, s. des fêtes	26920
Contrat enfance jeunesse particip. CAF	911
Indemnités journalières CPAM	1003
Redevance occupation domaine public	958

### Dépenses d'investissement

Capital des emprunts	37798
Accessibilité cimetièrre	3960
WC publics	5257
Travaux + mobilier salle des fêtes	6390
Adressage Plaques de signalisation	606
Voirie	74727
THD 42 / Communauté de communes	2190

## Recettes d'investissement

Remboursement TVA (FCTVA)	1349
Taxe locale d'aménagement	10855
Subvention WC publics	3550
Subventions salle des fêtes	158044
Subventions voirie	27747

## BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT

### Dépenses d'exploitation

Entretien/réparations	7855
Electricité	560
Analyses d'eau	387
Aide technique MAGE et SATEP	300
Intérêts des emprunts	4508
Reversement redevances pollution et modernisation du réseau	4802
Contrôles assainissements non collectifs	455

### Recettes d'exploitation

Vente d'eau	21521
Redevance assainissement collectif	6116
Taxes Agence de l'eau	4114
Contrôles assainiss. non collectifs	416
Particip. financière raccordement eau	1050

### Dépenses d'investissement

Capital des emprunts	95944
Travaux sur réseau Nouv.x branchements	2839
Recettes d'investissement	
Remboursement TVA (FCTVA)	31877

## BUDGET CHAUFFERIE BOIS

### Dépenses d'exploitaion

Combustibles	5920
surveillance du réseau de chaleur	636
Loyer réseau de chaleur	11052

### Recettes d'exploitation

Vente de chaleur	9400
------------------	------

## NAISSANCES

Tom MOUTON  
né le 12 août 2018.  
Domicile: Le Bourg



Maël et Enoha BERGERE  
nés le 28 novembre 2018  
habitant le Mas de Cheval

## MARIAGES

Marie BONNARD et  
Alexandre BIENNIER le 23 juin



Floriane GIACINTI et  
Guillaume SCHMITT le 2 juin

Caroline RADET TALOGOT et  
Judicaël BERGERE le 13 octobre



## DÉCÈS

Céline ORIOL le 1 janvier 2018 âgée de 104 ans

Bernard ORIOL le 12 février 2018 âgé de 57 ans

Chantal BANCEL le 1 octobre 2018 âgée de 86 ans

## Eau

### Réseau d'eau potable

De nouveaux branchements ont été effectués en 2018. L'eau a été acheminée jusqu'à la Crapaudière pour alimenter les poulaillers en bordure de commune. Cette extension a permis au passage d'assainir l'eau fournie aux usagers situés en bout d'antenne, ou consommateurs périodiques (résidences secondaires), en limitant le temps de stagnation dans les conduites par une consommation plus régulière.

La sécheresse a sévi pour la deuxième année consécutive. Nos ressources en eau ont beaucoup faibli, la production tombant à 71m<sup>3</sup>/jour en septembre pour une consommation maximale de 58m<sup>3</sup>/jour.

Pour mémoire, l'an dernier la production avait baissé jusqu'à 55m<sup>3</sup>/jour, alors qu'elle est supérieure à 280m<sup>3</sup>/jour en période de hautes eaux.

Ces chiffres sont inquiétants car ils montrent une faiblesse potentielle pour l'alimentation en eau potable de notre village: en cas de sécheresse, même une fuite mineure mettrait en péril la continuité de la distribution.

Pour faire face à une éventuelle pénurie, un nouveau captage est à l'étude. Situé vers 1200m au dessus de la Croix de la Loge, au lieu-dit "Bois Girard" sous le crêt de l'Aireillier.

Cette source a donné 30m<sup>3</sup>/j au plus bas cette année. Un hydrogéologue va étudier la nature de l'eau fournie ainsi que la faisabilité d'un captage à cet endroit.

Cette nouvelle ressource permettrait d'assurer notre production et d'envisager de vendre de l'eau à Bourg Argental via le Mont/la Crapaudière (beaucoup de maisons de ce secteur situé sur la commune de Bourg ne sont pas alimentées) et à Véranne (Buet, le Verdier).

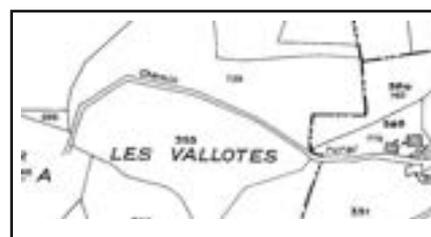


## Quelle orthographe choisir?



cadastre Napoléon

cadastre actuel



carte IGN actuelle



Pour ceux qui croient que l'orthographe est une chose établie, voici un petit florilège des manières d'écrire "les Vallotes" sur différents supports tous aussi "officiels" les uns que les autres.

L'orthographe retenue pour l'adressage, et donc celle qu'il faut utiliser pour les courriers et les actes administratifs est: "LES VALLOTES".

# ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : FINANCEMENT

Il est possible jusqu'en novembre 2019 pour les propriétaires qui réhabilitent leur assainissement individuel. Intéressant surtout pour les nouveaux propriétaires dont l'assainissement est non-conforme et qui disposent d'un an pour le réhabiliter.

Il existe des aides apportées aux particuliers pour mettre aux normes leur assainissement, sachant qu'une

étude de conception, qui représente une analyse comparative de 2 solutions techniques au minimum est obligatoire.

-Le forfait d'aide à la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif (forfait global: étude préalable + travaux) est de 3 300 euros par installation réhabilitée. Ceci intègre le coût de l'étude de conception dont le montant par installation est estimé entre 500 et 600 euros.

-En cas de regroupements d'habitations sur une installation de traitement le forfait est de 9 900 euros

## AIDE AUX TRAVAUX

Destiné aux propriétaires, occupants et bailleurs éligibles, le PIG vise l'amélioration des logements avec le soutien financier de l'Etat et de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), des collectivités locales (Département de la Loire, CCMP) et d'organismes privés (caisses de retraite, action logement, MSA).

Le **PIG** poursuit 2 objectifs concrets :

- La performance énergétique des logements et la lutte contre la précarité énergétique des ménages modestes.
- L'adaptation des logements au vieillissement de la population et le maintien à domicile des ménages vieillissants ou en situation de handicap.

SOLIHA Loire est chargé de recevoir le public, en permanence, par téléphone, par mail..., d'étudier les projets au regard des objectifs du PIG et d'assurer une aide dans le cadre de la recherche de financement.

## FORET COMMUNALE

La forêt communale s'agrandit.

Cet automne nous avons eu la bonne surprise de recevoir un courrier nous proposant le don de parcelles forestières au dessus de Girodet aux lieux-dits "Paradis" pour l'une et "Gourmois" pour deux autres. Un habitant de Pélussin cède ces terrains à la commune, les frais de notaire restant à notre charge.

Ces trois parcelles, qui représentent près d'un hectare et demi, ont subi une coupe à blanc. Il convient donc de les reboiser. Sur l'une d'elle, nous avons constaté une repousse naturelle des essences présentes sur le secteur. Nous envisageons de favoriser ce regain en dégagant simplement les individus les plus robustes et les mieux placés. Sur les deux autres parcelles la plantation d'arbres issus de pépinière va être indispensable. Cette opération pourra s'appuyer sur le bénévolat des Croquants, comme cela a été le cas aux communaux à plusieurs reprises. Nous avons constaté un dépérissement des sapins sitka plantés sur des sols humides en bordure de Ternay sous Martinol. Une coupe rapide est envisagée.

Les porteurs de projets non recevables au titre du PIG reçoivent un premier niveau d'information sur d'autres dispositifs d'aides (crédit d'impôt, prêt bancaire...) et sont orientés vers d'autres structures partenaires (ADIL, Renov'actions 42, PNR, mairie...).

Les permanences de SOLIHA Loire (sans rendez-vous) se tiennent de janvier 2019 à décembre 2022 (4 ans) :

\* Les 1er jeudis des mois pairs, de 14h00 à 16h00, en mairie de Bourg-Argental, à compter du 7 février 2018.

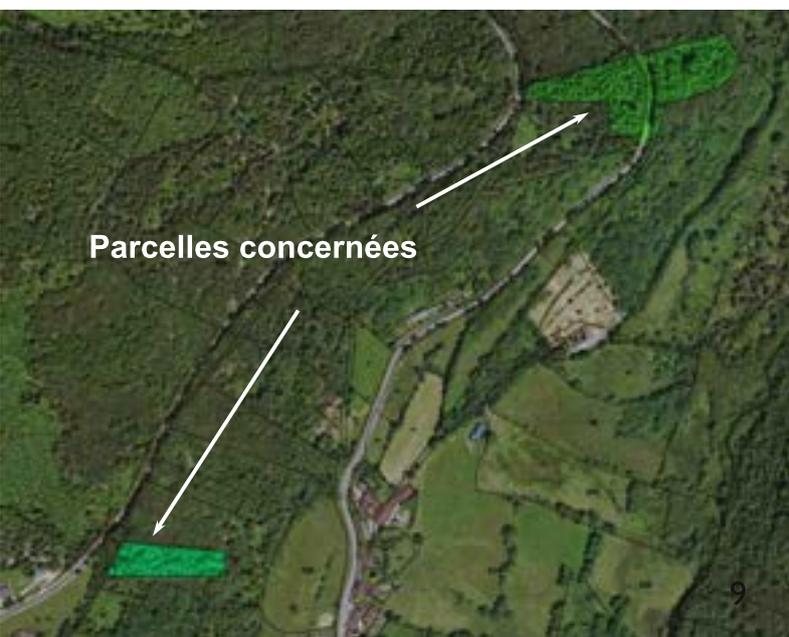
\* Les 3èmes jeudis des mois impairs, de 14h00 à 16h00, en mairie de St Genest Malifaux à compter du 17 janvier 2019.

Pour plus d'informations :

<https://www.cc-montsdupilat.fr/services-a-population/logement/les-dispositifs-daides/pig/>

<https://www.cc-montsdupilat.fr/services-a-population/logement/le-conseil/soliha-pig/>

<https://www.cc-montsdupilat.fr/services-a-population/logement/le-conseil/soliha-pig/>



## Recensement au cimetière

Un grand recensement au cimetière a eu lieu cet automne: les tombes ont toutes été répertoriées, numérotées et nous disposons désormais d'un registre complet des inhumations depuis la création du cimetière (première inhumation en 1862).

Un plan évolutif a été tiré, qui permettra aux intervenants de trouver facilement la tombe recherchée. Il est disponible en mairie.

Un accès pour les engins des pompes funèbres et les personnes à mobilité réduite a été ménagé, qui permet d'approcher les tombes sans avoir à descendre des marches.





Avant et après travaux



### **Numérotation des tombes**

Des plaques numérotées vont être apposées sur les tombes afin de permettre aux services funéraires de les retrouver facilement. Le numéro de la tombe sert à la situer dans le cimetière, il est différent du numéro de concession qui désigne l'acte enregistré en mairie. Il est demandé aux concessionnaires de veiller à ce que cette plaque ne soit pas détruite en cas de travaux sur la sépulture.



la Brétière

## RESERVE A INCENDIE

La commune projette de creuser une nouvelle réserve à incendie entre la Brétière et le Murat. La création de nouveaux bâtiments agricoles rend cette précaution obligatoire. Le secteur n'est pas équipé de bornes à incendie car la section des canalisations d'eau potable y est trop faible pour cet usage. Onze habitations profiteront de cette installation : de Goutagout, Gerlande et Ladret en passant par Fontnevouze jusqu'à Batrenon. Une retenue à l'air libre va être creusée et une borne incendie sera placée en bord de route.



## VOIRIE

Un gros effort de goudronnage a été fait en 2018 avec la partie située à Colombier de la route de la Crapaudière, l'impasse de l'Ouche, une partie du chemin de Girodet ainsi que l'impasse des Framboisiers.

## VEHICULE COMMUNAL

Le camion est en bout de course. Pour le remplacer, le conseil municipal a opté pour l'achat d'un pick-up d'occasion, mieux adapté aux difficiles chemins d'accès aux captages et réservoirs d'eau potable ainsi qu'aux nombreuses pistes forestières et chemins accidentés sur lesquels notre agent est amené à intervenir. Un fond de concours sera demandé à notre com-com des Monts Du Pilat.



**Les toilettes du centre bourg** sont réouvertes.

L'accès en est facilité (plus de marche), le confort est amélioré. Un éclairage automatique à détection de mouvement entre en action la nuit venue.

Les murs extérieurs et le plafond ont été isolés ce qui permettra de maintenir les WC en service même par temps de gel.

Pylone "petit Jean" (photo couverture)

Le chantier des travaux d'enfouissement de la ligne EDF est enfin terminé, avec la pose d'un pylone d'angle près du cimetière.



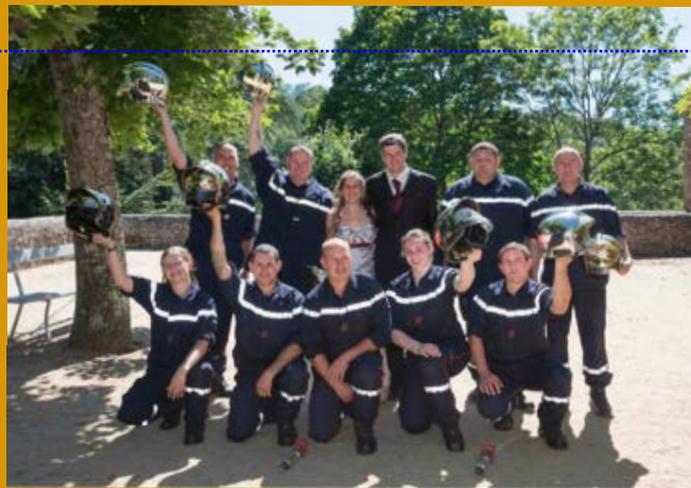
— Ligne EDF 20 000 volts supprimée  
 ~ Nouvelle ligne enterrée

# SAPEURS POMPIERS

Le nombre d'interventions ne cesse d'évoluer avec plus de 180 sorties d'engin pour l'année 2018, dont une augmentation de 43% de secours aux personnes par rapport à l'année précédente. Pour cela, nos agents continuent de se former et se recycler lors de nos manoeuvres mensuelles ou en stage sur le département.

Nouveau véhicule: après presque 30 ans de bons et loyaux services, notre cher unimog est parti à la réforme.

Il a été remplacé par un Renault plus récent. Ce nouvel



engin nous permet de doubler la capacité d'eau de la cuve. Il est notamment équipé d'un système d'autoprotection de la cabine et des pneus, ainsi que de bouteilles d'air respirable à l'intérieur de la cabine pour la sécurité du personnel.

Cet engin 4x4 est engagé essentiellement sur les feux de végétation mais aussi en appui sur un feu urbain et toutes opérations diverses.

Recrutement: nous en profitons pour rappeler que nous recrutons tout au long de l'année.

Homme ou femme âgés de 16 à 55 ans, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos manoeuvres mensuelles (chaque 1<sup>er</sup> dimanche du mois). Vous pouvez également nous contacter par téléphone au 04.77.51.56.72.

Infirmier(e) dans le civil, votre profil nous intéresse également pour nos missions de secours à personne.

Nous remercions le public pour sa participation dans nos diverses manifestations ainsi que la population de Saint-Julien-Molin-Molette et Colombier lors du passage du calendrier annuel.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019.



L'association locale ADMR les 3 vallées intervient sur votre commune.

Elle apporte un soutien de la naissance à la fin de vie, en proposant :

- une aide au quotidien pour les personnes âgées ou handicapées (entretien du logement, repassage, aide aux repas, aide aux courses...) et un service de téléassistance.
- une aide auprès des familles pour les parents lors d'un événement familial (grossesse, naissance, maladie, ...) ou pour de la garde d'enfants afin de concilier vie familiale et professionnelle.
- son service Qualité de Vie (ménage/repassage) destiné à un public autonome.



## Restauration de la ripisylve du Ternay

Cette restauration consiste à intervenir de manière importante en abattant les arbres susceptibles de tomber dans le lit du cours d'eau. Le but est de favoriser et de redynamiser les arbres jeunes et en bonne santé.

Ces travaux vont être réalisés au printemps 2019 de Moulin Michel jusqu'à Taillis-Vert à St Julien Molin-Molette.

En amont de ces travaux, le Syndicat des Trois Rivières va contacter chaque propriétaire du ruisseau du Ternay et sur le secteur concerné, afin de signer des conventions de passage pour la bonne réalisation des travaux.

## Ecole

### NOTRE CONTE A LA RADIO !

Nous sommes allés rendre visite à Radio d'Ici, la radio de St Julien-Molin-Molette. Nous avons commencé par réécouter, en salle de réunion, le conte que nous avons écrit et enregistré. Ensuite, nous avons découvert le studio d'enregistrement, avec ses micros, ses casques et ses liseuses. Puis, c'est « le bocal », véritable salle des commandes de la radio, qui nous a accueilli. Nous avons observé l'ordinateur de diffusion et les tables de mixage. Vint enfin le moment d'enregistrer l'émission, qui accompagne la diffusion à la radio de notre conte intitulé « Le mystère du printemps ». Vous pouvez retrouver ce programme en podcast sur le site [radiodici.com](http://radiodici.com). Un grand merci à Régis (papa de Fleur et Félix) qui nous a accompagné pour la rédaction et l'enregistrement du conte, mais aussi lors de la visite de la radio.

### A L'OMBRE DE LA FORÊT DES CONTES

La température en fin d'année scolaire a été particulièrement chaude cette année. L'association « La forêt des contes », à Villevoacance, a accompagné les élèves dans divers ateliers en lien avec notre projet de l'année scolaire. Au bord d'un ruisseau, à l'ombre des arbres, au programme, il y eu : des contes, du Land Art et la construction de cabanes...

Cette année, c'est la dernière année de notre projet sur les cinq sens, et c'est la musique qui accompagne les élèves dans leurs apprentissages. Le premier trimestre a été consacré à l'étude de toutes les familles d'instruments de l'orchestre, et du conte musical « Pierre et le Loup » de Serge Prokofiev. Pour le reste du programme, il ne sera dévoilé qu'en 2019 !

L'année dernière, nous avons conservé les précieuses graines de courge du potager. Nous les avons mises en terre au printemps. Et en 4 mois, à nouveau, notre potager a été très généreux. Cela a permis à tous les élèves de l'école de cuisiner une délicieuse soupe de courge, qui a été vendue au profit de la Coopérative scolaire. Rendez-vous à l'automne prochain, pour découvrir d'autres recettes à base de courge !

Au programme du spectacle de Noël, il y eut pour commencer une adaptation en ombres chinoises de Pierre et le loup par les élèves de la GS au CM2. Ce conte a été écrit par un compositeur russe. Le spectacle de cette année a donc pris des couleurs et des airs slaves. Les élèves ont dansé sur des airs de Pétrouchka et Troïka. Ils ont aussi chanté le Noël russe...





## QUELQUES ARCHIVES



200

### Rentrée des classes 2018

24 élèves ont fait leur rentrée cette année accompagnés par Emmanuelle Blanchard directrice, Brigitte Farizon en charge de la classe passerelle, Severine Chaize en tant qu'auxiliaire de vie scolaire (AVS), et Amélie Gache en soutien à la classe, employée comme service civique.

**L'APEL et L'OGEC** forment deux bureaux pour faire vivre l'école. Les manifestations, sorties, gestion financière sont organisées par des membres bénévoles, parents d'élèves ou non.

Leurs membres remercient grandement les volontaires qui s'investissent tout au long des années pour que La source du Pilat continue son aventure, et appellent à la mobilisation des nouveaux parents d'élève.

Cyril, Céphéide, Karine, Maryline, André, Viviane, Lionel, Christine, Patricia, Jean-Paul, au nom des bureaux APEL/OGEC, souhaitent à l'ensemble des Croquants une bonne et heureuse année 2019.



200



200



201



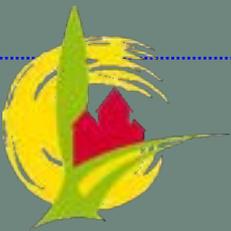
*Merci aux généreux donateurs qui ont contribué à financer des travaux d'amélioration de l'école et certaines sorties.*

*La société de chasse*

*La carrière Delmonico Dorel*

*La société civile immobilière (SCI)*

*La mairie par sa subvention annuelle*



## LOISIRS-AMITIES Colombier- Graix

Les 5 et 6 décembre 2017, 12 adhérents du club ont participé à une sortie de deux jours au festival du film de montagne à Autrans 38, journées organisées par la fédération départementale. Le 18 décembre un repas au restaurant Marsot pour les 20 ans du club.

Le 2 janvier 2018 nous avons repris nos rencontres à Graix. Notre assemblée générale le 12 février, 67 présents ou représentés, avec l'arrivée de nouveaux membres nous sommes à ce jour 98 adhérents, dont 54 des deux communes d'origine.

Le 10 mars à Colombier, concours de belote, avec 64 doublettes. Le 12 mars, avec la gendarmerie, information et prévention sur les arnaques, 65 personnes présentes. Rencontre avec les Clubs de St Sauveur en Rue et Thélis le 12 février. Rencontre très appréciée de tous. Sortie de printemps le 14 avril, en co-voiturage pour un repas au restaurant « Le Panoramic » à Ozon 07, suivi d'une visite à la ferme de Grandos à Lemps (07), agriculteur

fabriquant des pâtes Bio. Le 15 mai, Fête de l'Amitié de Générations Mouvement à St Symphorien de Lay. Cette rencontre réunissait 320 personnes dont 43 de notre club. Rencontre avec le Club de St Julien-Molin-Molette le 4 juin, les retrouvailles sont toujours agréables. Le 14 juin sortie en car à Roche la Molière, l'après-midi, spectacle de danse suivi d'une promenade en bateau sur le barrage de Grangent, ensuite direction St Genest-Malifaux pour un casse-croûte à la ferme.

Le dimanche 1<sup>er</sup> juillet, Fête d'Eté à Colombier, avec Graix Cœur du Pilat nous avons servi les repas, ce fut un bon moment de convivialité. Le 2 juillet, clôture du 1<sup>er</sup> semestre. Le 30 juillet, pour la première fois, le Club s'est réuni au milieu de la coupure estivale pour un pique-nique. L'après-midi, chacun a choisi son activité, intérieure ou extérieure.

Le 3 septembre à Graix, reprise des rencontres. Du 2 au 8, 53 personnes ont participé au séjour d'une semaine à Bellefontaine dans

le Jura, avec l'aide financière de l'ANCV et de la CARSAT. Tout le monde est revenu enchanté de ce beau séjour avec de belles excursions et de bonnes soirées. Séjour en Ardèche les 4 et 5 octobre organisé par la fédération Générations mouvement, 10 adhérents du club y participaient. Le 9 octobre nous étions nombreux à nous rendre à l'invitation du Club de St Sauveur-en-Rue. Ces moments d'échanges sont toujours enrichissants. Dimanche 21 octobre concours de belote à Colombier, belle réussite malgré le beau temps qui régnait ce jour-là et un grand nombre de manifestations à proximité. Mois de novembre rien de spécial à signaler, voici une année d'activité qui se termine. Au mois de décembre, une journée promotionnelle avec la Sté FLORILEGE le 10 et le jeudi 27 le goûter de NOËL. Une année bien remplie, qui montre combien notre Club est actif et sera heureux d'accueillir de nouveaux adhérents en 2019.





## AMICALE PETANQUE

Biennier Alexandre	Président
Degraix Gérard	Vice-président
Oriol Philippe	Secrétaire
Oriol René	Secrétaire/adjoint
Chomat Stéphane	Trésorier
Cellard Michel	Trésorier/adjoint
Degraix Joël	Membres
Berne Georges	
Oriol Bernard	
Chavas Michel	
Matrat Jojo	
Bacher Thierry	
Bourret Jérémy	
Martel Maryse	
Martel Myriam	
Blachon Jocelyne	

- 125 adhérents 16 membres dans le bureau
- 82 fanny au cours des vendredis
- Concours de belote 74 doublettes
- Challenge Sylvain 3353 euros reversés à la Neuron ex. Dream.
- Voyage au Puy-de-Dôme.
- Concours de pétanque 15 Août 60 doublettes.
- Matinée boudin. 150 L de sang et 150 kg de saucisses.
- Assemblée générale 10 Mars 2019 (pas de convocation individuelle)

## SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE

Président : Georges BERNE. Vice-président : Mickael LISANTI.  
 Secrétaire : Joseph MATRAT. Secrétaire adjoint : Jean Paul VALLOT.  
 Trésorier : Marc CLAVEL. Trésorier adjoint : Joël BERNE.  
 Membres : Serge MARTEL, Jean Claude RIBEYRON, Matthieu ROUCHOUZE, Gaétan SABOT.  
 Agriculteurs non chasseurs : René LACHAL, Jean Luc ROUCHOUZE



### SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE

La société compte 38 adhérents pour la saison 2018-2019.

#### **Activités organisées durant l'année.**

##### Résultat de la saison de chasse.

Nous avons prélevé 16 lièvres pour un quota de 18.

A l'heure actuelle nous avons abattu 11 sangliers, nous allons continuer de les chasser car nous avons des dégâts avec l'arrière-saison très humide.

Le quota de chevreuil est effectué au trois-quart à l'heure actuelle.

Le concours de belote a eu lieu le 25 mars avec 68 doublettes. Cette année il aura lieu le dimanche 24 mars à la salle des fêtes de Colombier.

Le banquet a été organisé le 7 avril, 80 personnes ont dégusté le sanglier à la broche. Tous les habitants et les propriétaires fonciers de la commune seront conviés le 6 avril 2019 cette année, afin de passer une journée conviviale, il aura lieu à la salle des fêtes de Colombier.

Le tir aux pigeons les 25 et 26 août s'est déroulé avec un temps magnifique, la soupe aux choux le dimanche matin est toujours bien appréciée.

L'assemblée générale s'est tenue le dimanche 18 juin 2017, les chasseurs présents ont approuvé le compte rendu moral et financier de la société, ainsi que toutes les modifications prévues dans le déroulement de la saison de chasse 2017-2018.

##### Aménagement.

Des travaux ont été effectués pour améliorer l'hygiène au local de chasse, le branchement d'eau prévu est terminé.

Le conseil Régional Rhône-Alpes-Auvergne attribue une subvention pour améliorer le confort et l'hygiène concernant la découpe de la venaison. Un chauffe-eau ainsi qu'un évier ont été installés et du matériel de charcuterie a équipé les responsables de ce travail.

# ASSOCIATION DREAM



L'association DREAM (Diagnostic et Recherche sur l'Encéphale et l'Accompagnement des Malades) est une association « loi 1901 » à but non lucratif, créée en 2014 à St-Etienne avec trois missions :

1. Améliorer les conditions et la qualité de la prise en charge des patients victimes de maladies aiguës du cerveau (traumatisme crânien, hypertension intracrânienne, hémorragie cérébrale, etc) ; améliorer le dépistage et la prise en charge des démences curables ; améliorer la condition des patients neuroagressés et de leur entourage.

2. Soutenir la recherche clinique et fondamentale concernant le fonctionnement physiologique et la pathologie aigüe et chronique du système nerveux (en particulier de la pression intracrânienne et du liquide cébrospinal) .

3. Soutenir la formation médicale, le développement professionnel continu et l'enseignement dans le domaine des pathologies neurologiques ; participer à la diffusion de l'information auprès du public.

DREAM a pu récolter des fonds aux travers de divers actions, coordonnées en partie par les Drs Manet (neurochirurgien) et Gergelé

(réanimateur), membres actifs de l'association, en particulier par le biais de nombreuses conférences grand public. Mais c'est le « challenge Sylvain » qui a incontestablement permis de récolter le plus d'argent et ceci grâce à l'exceptionnel motivation et le courage remarquable de la famille Geourjon, qui organise à Colombier un concours de pétanque chaque premier week-end de juin. Grâce à eux et avec la précieuse aide de M.Vallot, maire de Colombier, et



de tous les membres de l'amicale de pétanque, l'évènement est devenu une vraie tradition, réunissant tout le village et les alentours pour commémorer avec émotion la disparition de Sylvain.

Grâce à cette importante aide financière, l'association a pu mener de

nombreuses actions de manière efficace. Elle a entre autres permis des travaux de recherche sur les patients cérébrolésés dans les centres hospitaliers universitaires de Saint-Etienne, Clermont-Ferrand et Grenoble, dont un travail de thèse de médecine (Université de Clermont-Fd). Elle a également aidé de jeunes médecins à partir compléter leur formation à l'étranger.

Compte tenu de contraintes d'organisation et afin de potentialiser sa force d'action, DREAM a fait le choix de fusionner avec une autre association - NEURON - ayant vue le jour récemment sous l'égide du Dr Chabane, neuro-réanimateur au CHU de Clermont-Ferrand et dont le champ d'action est parfaitement en phase avec le sien. Grâce à cette fusion, les actions débutées grâce à DREAM vont pouvoir être déployées de manière plus efficace et plus large. Le Dr Chabane, accompagné des Dr Manet et Gergelé, a pu rencontrer l'ensemble des organisateurs du challenge Sylvain à l'occasion de la remise des fonds du dernier challenge en août 2018, avec la volonté de perpétuer cette belle tradition.

Le bulletin communal de Colombier est réalisé par Eric Faverjon grâce à la contribution des associations locales et des administrations partenaires. Les photos des manifestations sont généralement réalisées par René Oriol. Merci à Véronique Prost pour les photos d'illustration p1 ; 6;19 et 20.  
Impression: GRAPHY



Les joies de Colombier:  
théâtre, pétanque, matinée  
boudin, repas des anciens...



l'automne au

**Ferme du Prince**

Charcuterie fermière  
04 77 51 52 45

**Ferme Girodet**

"Le Sauzet"  
Vente caissettes veau-boeuf  
04 77 51 54 38

**Restaurant Marsot**

Le midi du lundi au  
vendredi  
Groupes sur commande  
04 77 51 51 90

**Borne Sophie**

Masseur-Kiné  
04 77 93 20 29

**Accès Elévation**

Monte-escaliers, élévateurs  
de personnes  
06 16 64 25 44

**GAEC du Vernolon**

Eleveur bovin  
(veaux de lait)  
04 77 51 58 40  
06 29 58 40 55

**Akhapilat**

**Thomas Mosnier**  
Accompagnateur montagne VTT  
akhapilat.business.site  
06 88 96 79 71

**Tissier Claude**

Petits travaux, débarras,  
nettoyages  
04 77 51 58 20

**Gîte le Croquant**

Cellard Mireille  
06 30 15 54 36  
04 77 51 56 16

**Instant Coiffure**

04 77 51 55 17  
16 rue Neuve Saint Julien  
Molin-Molette

**Rémouleur du Pilat**

Affûtages divers SAV cuisine  
professionnelle habilitation  
frigorigène  
06 40 88 94 78

**Mcmultiservices**

Cédric Mela  
06 50 21 95 70  
mcmultiservices@laposte.net

**Assistante  
Maternelle**

Blandine Reynaud  
06 18 90 27 84

**Les chambres et  
tables d'hôtes du**

**Vernolon**  
04 77 51 50 07

**Gîte le Colombaret**

Capacité 6 personnes 70m<sup>2</sup>  
René Oriol  
04 77 51 57 85  
06 79 84 80 58

**Bonnefoy André**

Entreprise de travaux forestiers  
06 87 74 80 46

**Atelier de Cuir**

Réparation-création  
vente chevaux poneys  
07 82 84 75 35

**Assistante  
Maternelle**

Annie Vallot  
04 77 51 55 69

**Croix de Saint-Sabin**

Restaurant, hébergement  
spécialité : Chapeau du Pilat  
04 77 51 50 34

**Delmonico Dorel**

La pierre dans tous ses états  
04 75 03 11 00

**La roulotte des saveurs**

Epicerie itinérante. Mercredi  
15h30-16h15 devant la mairie  
06 14 25 69 45

16 Mars : Concours de belote Club des aînés

23 Mars : Soirée Fougot organisée par l' APEL

31 Mars : Concours de belote Société de chasse

6 Avril : Banquet Société de chasse

19 Avril : Soirée théâtre troupe de Roiffieux par l' APEL

21 Avril : Concours de belote Amicale Pétanque

1 Juin : Challenge Sylvain organisé par l' Amicale Pétanque

9 Juin : Vide-grenier organisé par l' APEL

7 Juillet : Fête d'été inter-associations

13 Juillet : Pétanque par les conscrits Colombier/St Julien

15 Aout : Concours de pétanque par l' Amicale Pétanque

24/25 Aout : Ball trap organisé par la Société de chasse

# CALENDRIER DES FETES